



DESTINATAIRES : Membres du Barreau de Montréal

EXPÉDITEUR : Me François Bourque

OBJET : Transmission des jugements en matière familiale

Le 21 avril 2016

Veillez noter qu'à compter de ce jour, le Service des jugements du palais de justice de Montréal vous transmettra, par voie de courriels sécurisés, les jugements ayant été rendus dans vos dossiers en matière familiale (juridictions 04 et 12).

La première fois que vous recevrez un tel courriel sécurisé, vous devrez vous enregistrer auprès de notre partenaire CISCO. Cette procédure d'enregistrement, qui est très simple et très rapide, n'implique que la cueillette de vos prénom(s) et nom(s), de même que la création d'un mot de passe de votre choix. Ce dernier vous permettra, à l'avenir, d'ouvrir facilement les courriels sécurisés en provenance du Service des jugements du palais de justice de Montréal.

Nous désirons cependant vous informer de ce qui suit :

- Bien que ces courriels sécurisés devraient pouvoir s'ouvrir au moyen d'un appareil mobile, CISCO proposant une procédure pour ce faire, nous ne pouvons vous en garantir le bon fonctionnement. Il s'avère en effet préférable de procéder à l'ouverture de ces courriels sécurisés au moyen d'un ordinateur.
- Certains textes ou segments des ceux-ci, que l'on retrouve à l'intérieur des fenêtres ou des pages web de CISCO, pourraient être en anglais seulement. Soucieux de mettre à la disposition de notre clientèle des textes en totalité en français, nous travaillons à trouver des solutions afin d'atteindre cet objectif.

Nous espérons que cette innovation saura répondre à vos besoins.

M^e François Bourque
Directeur des services judiciaires civils de Montréal.

FB/md